

Rapport Financier 2019

Par Léone DELPUECH, Trésorière Générale

Assemblée Générale du 4 octobre 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la Loi et aux statuts de notre Fédération, il doit être rendu compte à l'Assemblée générale de la situation et de l'activité budgétaire de notre Fédération durant l'exercice 2019 et doivent être soumis à votre approbation les comptes annuels.

Les comptes annuels, qui vous ont été transmis, ont été établis dans le respect des principes comptables en vigueur, sans changement de présentation ni changement de méthode d'évaluation par rapport à l'année dernière.

La présentation analytique des emplois et des ressources fait partie intégrante de ce rapport.

Règlement de fonctionnement financier FFH

Organisation comptable :

Le service compte trois salariés à temps plein sous le contrôle de la Trésorière Générale et du Directeur Général. Les procédures comptables et financières sont mises en place et suivies avec le concours du commissaire aux comptes. Je rappelle que ce service est en sous-effectif au regard du volume de dossiers traités.

Budgets :

Les budgets sont établis annuellement :

- Services généraux
- Sport dont la DTN, autres activités sportives, manifestations et soutien aux régions
- La RIP

Les budgets sont établis pour l'exercice en cours par le Directeur Général en collaboration avec la Trésorière Générale, d'après les résultats de l'exercice précédent et après consultation des responsables des budgets concernés. Notons la création d'une commission financière qui a œuvré pour la 1^{ère} fois le 4 décembre 2019 sur l'élaboration du budget prévisionnel 2020. Suite aux différentes réunions de cette commission, une nouvelle présentation s'est mise en place pour une meilleure compréhension.

I) Situation de l'association durant l'exercice écoulé

I - 1) Faits marquants de l'année 2019

L'année 2019 a été marquée principalement par l'organisation des événements suivants :

- **Les Journées Nationales des Jeunes** à Valence.
- **Meeting d'Athlétisme Handisport de Charléty** à Paris.
- **Les Journées Nationales Handisport** à La Chapelle sur Erdre.
- **Jeux d'hiver Deaflympics 2019** à Valtellina et Valchiavenna en Italie
- **Forte augmentation de la convention objective haute performance**

L'organisation et la participation à ces événements sportifs n'auraient pas pu avoir lieu sans le soutien financier de l'Etat (ANS), des collectivités locales concernées et de plusieurs partenaires que nous remercions très sincèrement.

I - 2) Exposé sur les résultats

Le résultat fédéral :

	Résultat Définitif 2019	Résultat Prévisionnel 2019	% réalisé/ prévisionnel
Services généraux			
Recettes fédérales licences et partenaires SL+NL	3 395 475	3 438 601	98.74
Autres recettes	634 277	221 000	287.00
Communication	2 500		
Magazine	43 902	65 900	66.61
Recettes exceptionnelles	47 954	5 000	959.08
Dépenses de personnel)	-1 376 929	- 1 498 435	91.89
Dépenses de fonctionnement (y compris loyer Ville de paris)	- 860 135	- 939 386	91.56
Communication	- 229 193	- 278 256	82.36
Magazine	- 50 163	- 75 000	66.88
Autres dépenses	- 347 379	-322 000	107.88
Charges exceptionnelles	-64 338	-20 000	321.69
RESULTAT SERVICES GENERAUX	1 195 970	597 424	200.18

SPORT	Résultat Définitif 2019	Résultat Prévisionnel 2019	% réalisé/ prévisionnel
Sport DTN CO CPO Recettes	4 794 207	4 680 000	102.44
Sport DTN Co CPO Dépenses	- 6 381 773	-4 428 028	144.12
Soutien aux régions recettes	488 000	488 000	100
Soutien aux régions dépenses	- 523 815	- 528 000	- 99.2
Sport hors CO CPO Recettes	1 298 262	932 513	139.22
Sport hors CO CPO Dépenses	- 1 787 429	- 1 605 661	- 106.1
DVT aide fédérale et ristournes dépense	- 189 784	- 190 000	- 99.88
Manif. Except. Recettes	349 601	313 000	111.69
Manif. Except. Dépenses	- 515 133	- 485 500	- 106.1
Handifix recettes	23 886	100 000	23.88
Handifix dépenses	- 21 667	- 100 000	- 21.66
RESULTAT	-1 465 645	-823 676	177.93
RIP			
Gestion RIP Recettes	442 035	453 600	97.45
Gestion RIP Dépenses	- 304 083	-340 000	89.43
RESULTAT	137 952	113 600	121.43
RESULTAT FFH GLOBAL	-131 723	-112 652	116.92

Explication générale

Globalement, nous dégageons un déficit de 131 723 € alors que nous avons prévu un déficit de 112 652 €.

Explication détaillée

- ✓ **Services généraux** : nous avons prévu un résultat de + 597 424 €. Le résultat est de + 1 195 970 €.
Les services généraux sont globalement conformes au budget prévisionnel, mais dans le détail, on constate :
 - Une augmentation des licences de +47 565 €
 - Une reprise de provision de +134 995 € (non prévue au budget initial)
 - Des produits exceptionnels de +315 954 € (dont 268 000€ de la Ville de Paris sur exercice antérieur)
 - Une économie sur les autres frais généraux de +239 320 €
 - Une baisse des partenaires pour 90 000€

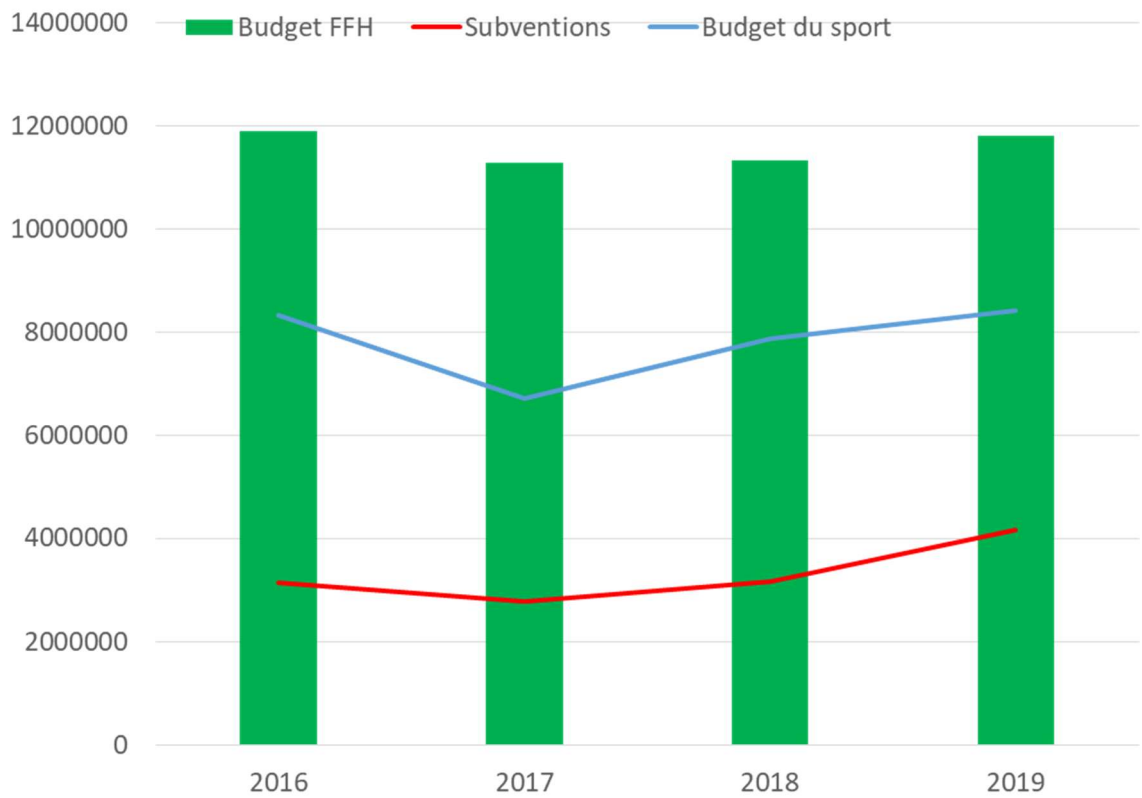
- ✓ **Sport** : il se répartit en 2 parties et globalement, nous avons prévu un résultat de - 823 676 €. Le résultat est de - 1 465 645 €.

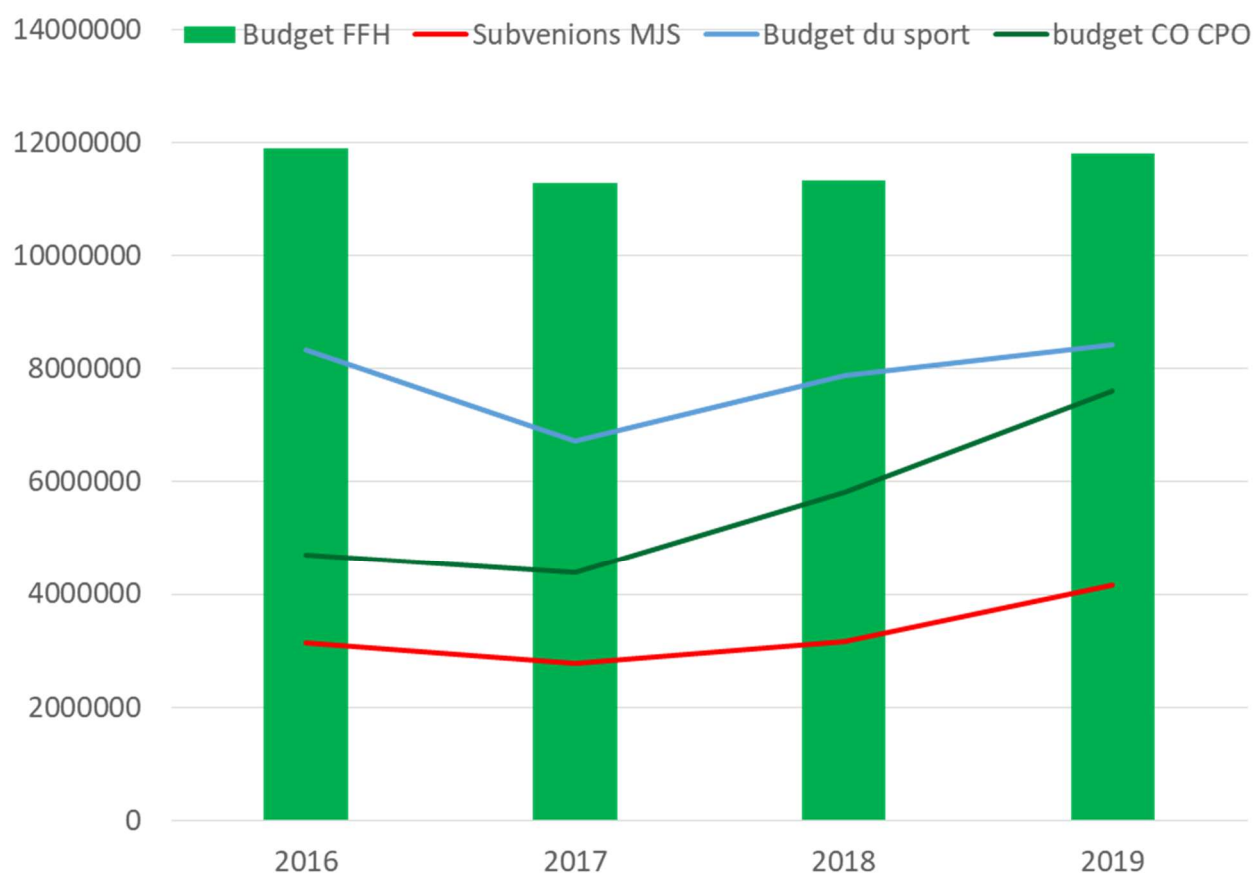
Sport financé par la convention CO-CPO : en forte augmentation (voir les 2 diagrammes ci-dessous) d'où des contreparties sous-évaluées au budget, ce qui explique ce dépassement de 331 224 €. Le déficit de ce pavé est couvert par l'apport de la FFH aux activités sportives sur ses fonds issus des recettes du pavé « services généraux ». Ce résultat montre à nouveau que le sport géré par la DTN est soumis à différents critères dont les engagements internationaux et les préparations. L'exemple des Deaflympics d'hiver en décembre 2019, dont la dépense n'a pas été prévue en début d'année 2019. Des efforts importants sur le haut niveau, mais peu d'aide sur le développement.

La mise en place des contrôles réguliers et la création de la cellule finances ont permis de faire un suivi collectif. La DTN et les services généraux ont partagé leurs méthodes de suivi afin d'améliorer encore ces dispositions sur 2020.

Sport financé par la FFH : ce pavé regroupe les emplois ESQ, le reste à charge du médical, les manifestations exceptionnelles et le soutien aux régions. Ce besoin est financé là-aussi par les recettes issu du pavé « services généraux ».

Quelques chiffres pour expliquer l'impact de la CPO/CO sur les 4 dernières années.





Sur le pavé « gestion de la Résidence », nous avons prévu un résultat de + 113 600 €. Le résultat est de + 137 952 €. Ce delta s'explique essentiellement par le coût des travaux à la charge du propriétaire (FFH) moins importants que prévus initialement. Le résultat positif reste faible par rapport à 2018.

- ✓ **Bénévolat** : il représente une valeur de plus d'un million d'euros.

I - 3) Exposé sur le bilan

ACTIF

Le poste IMMOBILISATIONS NETTES reste stable à 5 338 505 € au 31/12/2019 contre 5 574 452 € au 31/12/2018, la différence est due aux amortissements de l'année.

Les créances nettes s'élèvent à 2 210 432 € au 31/12/2019 contre 2 992 013 € au 31/12/2018, soit une diminution de 781 581 €.

La trésorerie passe de de 1 366 640 € à 1 301 706 €, soit en diminution de 64 934 € ; cette baisse est le reflet du résultat déficitaire, mais compensée par la diminution des créances.

PASSIF

Nos fonds associatifs, hors subventions d'investissement sont de 2 943 065 € au 31/12/2019, composés de réserves pour projets associatifs et de fonds en report à nouveau.

Conformément à la décision prise à l'assemblée générale de 2019, le résultat 2018 a été affecté en « report à nouveau ».

Les subventions d'investissement nettes s'élèvent 2 676 618 € au 31/12/2019

Les provisions pour risques et charges sont en diminution et passent de 200 000 € à 110 000 € au 31/12/2019.

Les fonds dédiés sont en augmentation et passent de 115 182 € à 279 188 € au 31/12/2019.

Les dettes d'exploitation sont globalement en diminution, passant de 4 148 035 € à 3 479 356 € au 31/12/2019.

Cette variation se décompose en :

- Dettes d'emprunt : 272 902 € soit – 83 441 € par rapport à 2018
- Dépôt de garantie versé par la RIP (bail) : 90 100 €
- Dettes fournisseurs : 1 072 753 € soit -233 556 € par rapport à 2018
- Dettes fiscales et sociales : 881 358 € soit + 258 352 € par rapport à 2018
- Autres dettes : 122 062 € soit – 451 435 € par rapport à 2018

Enfin, les produits constatés d'avance de 1 039 768 € représentent des recettes encaissées en 2019 mais qui concernent l'exercice 2020. Ils sont en baisse de 158 940 € par rapport à 2018. De nombreuses conventions de subvention ou partenariats se sont signés en fin d'année.

II) Informations sur La Résidence Internationale de Paris (filiale)

Notre filiale, la Résidence Internationale de Paris connaît encore des difficultés en 2019.

Les capitaux propres de la RIP sont négatifs de 354 416 €.

Une réflexion est en cours avec le Groupe ACCOR sur le mode de gestion de la Résidence.

III) Perspectives d'avenir

Le budget prévisionnel FFH 2020

La crise sanitaire liée au COVID-19 nous a contraint à retravailler notre budget prévisionnel 2020. A ce titre, nous sommes restés prudents sur les recettes liées à la tombola des JPT et sur le montant des dons. Les principaux contrats de partenariats étant conclus sur plusieurs années, nous prévoyons des recettes issues du partenariat sensiblement identiques à 2019. De la même manière, nous avons ajusté à la baisse les dépenses prévisionnelles des services généraux en tenant compte de la période de confinement. Une partie des dépenses relatives à la tombola des JPT sera reportée sur le budget 2021 en raison du report des Jeux.

La partie « sport financé par l'ANS » a été modifiée sur la ligne des primes liées aux JPT. Cette somme sera mentionnée dans le budget 2021 en raison du report des jeux.

La partie « sport financé par la FFH » a, elle aussi, été revue. Les manifestations exceptionnelles que nous allons évoquer ci-dessous ont été retirées en tout ou partie du budget prévisionnel 2020 et seront reportées sur celui de 2021.

Enfin, la situation financière de la Rip nous a conduit à prévoir un éventuel non-paiement des loyers en raison de la baisse importante et très significative du chiffre d'affaires de la Résidence avec le COVID-19.

Pour conclure, le budget prévisionnel 2020 est actuellement présenté déficitaire de 51 116 €.

La Convention d'Objectifs Pluriannuelle pour l'année 2020

Cette convention signée entre le ministère chargé des sports et la fédération, prévoit outre la mise à disposition de 18 cadres techniques, une subvention à peu près équivalente à celle de 2019. Elle est soumise à des conditions précises d'utilisation. La principale charge, le coût de la délégation française aux Jeux Paralympiques sera assumé par le CPSF.

Comme annoncé précédemment, l'année 2020 est fortement impactée par la crise du COVID-19. De grands évènements internationaux sont d'ores et déjà reportés sur 2021 :

- Le Championnat d'Europe de Boccia à Nantes reporté en février 2021

Mais également :

- Le 4^{ème} Grand Prix international Para-athlétisme de Paris reporté en mai 2021

IV) Evènements survenus depuis la clôture

La pandémie du COVID-19 impacte fortement sur l'organisation des services et la vie de la FFH, sur la refonte du budget prévisionnel mais aussi sur les manifestations reportées.

V) Proposition d'affectation du résultat

Les comptes (bilan, compte de résultat et annexe) qui vous sont soumis pour approbation ont reçu une certification sans réserve de Madame Raphaële SABLAYROLLES-TERQUEM, Commissaire aux Comptes de notre Fédération.

Nous vous proposons l'affectation du déficit :

- pour 112 652€ sur la réserve Tokyo
- pour 17 500€ sur une partie de la réserve adhérents sourds
- pour 1 571€ en report à nouveau

Nous soumettons cette décision à votre approbation.

Conclusion générale sur l'exercice comptable

La poursuite d'une gestion saine et maîtrisée est un impératif. Des mesures prises en 2019 seront poursuivies pour réaliser un budget équilibré.

Aussi, une attention particulière doit être portée à l'application des procédures administratives et financières telles que définies dans notre règlement financier, et au suivi des différents budgets.

Fait à Paris, le 10 juin 2020
Léone DELPUECH
Trésorière Générale